

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 121306

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les recommandations exprimées dans le rapport de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale de septembre 2011. Concernant la prise en charge à 100 % de dépenses de santé par la sécurité sociale, la Cour des comptes propose de réformer les modes de participation financière des assurés aux soins à l'hôpital avec l'objectif de réduire les inégalités des restes à charge. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Denis Jacquat

Circonscription: Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 121306 Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé: Travail, emploi et santé

Ministère attributaire: Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11522 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)